

Les nouvelles Bouloc

Sommaire

Dossier spécial Social - CCAS

- **Dossier Social - CCAS**
Interview de Marie Saurin 2/3
- **La page des enfants**
Qu'est-ce que c'est être grand ? 6/7
- **Vie Associative**
Un Boulocain Champion du Monde 9
- **Le coin des commerçants** 10

Retrouvez le programme
des manifestations organisées
du 8 au 11 novembre
dans le cadre des 100 ans de
la Grande Guerre 1914/1918.



Rejoignez la page
Facebook de Bouloc

La Municipalité a fait le choix d'adresser les publications par voie postale. Afin d'optimiser cette distribution, n'hésitez pas à nous signaler tout changement à la Mairie ou par mail : communication@mairie-bouloc.fr

www.mairie-bouloc.fr

Notre nouveau rendez-vous du dimanche matin

Le marché de plein vent est lancé ! Après une inauguration réussie, ce nouveau rendez-vous hebdomadaire redonne déjà vie à la « place » historique du village : l'Esplanade de Verdun...

C'est le dimanche 5 octobre que s'est déroulée l'inauguration du marché de plein vent. Fruit de plusieurs mois de travail, ce projet était né dès la préparation de la campagne municipale. Vu l'engouement populaire remporté dès le premier dimanche, ce nouveau rendez-vous du dimanche matin semble être déjà adopté par les Boulocains. Le marché dominical répond à plusieurs attentes en termes de revitalisation de l'esplanade mais aussi en termes de lieu de vie et d'échanges. Le marché de plein vent est en effet le lieu par excellence où l'on prend le temps de flâner, de discuter ou de partager un café.

La mini-ferme vivante installée sur place, pour l'occasion, a remporté un vif succès auprès des enfants, alors que les parents et les visiteurs découvraient la douzaine de marchands ambulants déjà présents : un primeur, un producteur de pommes, un ostréiculteur de l'étang de Thau, des plats cuisinés (paëlla, couscous, spécialités réunionnaises, etc.), des olives et tapenades, du café, des décorations, des plants de fleurs ou encore des produits pour les animaux complétés bien entendu par les boulangers, fleuristes, bouchers et épiciers déjà présents sur la commune.

Lors de l'inauguration, un questionnaire a été remis à tous les visiteurs afin de recueillir leurs impressions et leurs souhaits de commerces pouvant compléter l'offre. L'ensemble des commentaires se sont révélés constructifs et très positifs.

Pour animer le marché, après la présence de la webradio CETA Radio le 18 octobre en direct de la place, d'autres événements se succéderont.



Après Gilbert Estampe et Guy Navlet au mois de juin, puis Nathalie Boitier-Perletti au mois de septembre, c'est Marie Saurin, 2^e adjointe au Maire en charge de la solidarité et de l'action sociale qui a répondu aux questions de la rédaction de « Bouloc les Nouvelles »...



Interview de Marie Saurin

Bouloc les Nouvelles : Marie Saurin, quelles sont vos missions au sein du Conseil Municipal ?

Marie Saurin : Je suis maire adjoint en charge de l'action sociale. L'action sociale est un choix politique mis en œuvre par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et par le service social administratif de la mairie. L'action sociale s'adresse à toutes les personnes qui peuvent rencontrer des difficultés ponctuelles ou plus durables dans leur vie. Ces personnes fragilisées nécessitent une aide plus soutenue de la collectivité. La municipalité accueille ce public tout d'abord par une écoute bienveillante et confidentielle. Une conseillère en économie sociale et familiale, recrutée récemment, Coraline Bouillon, réalise à mes côtés la première approche des situations. Nous orientons le plus souvent ces personnes ou familles vers les services du Conseil Général basés à la Maison des Solidarités à Bouloc (assistantes sociales, médecins, infirmières, etc.). Nous essayons d'apporter les meilleures solutions. Le problème du logement est récurrent et nous instruisons les dossiers de demandes vers les bailleurs sociaux. Nous assurons le lien avec la Communauté des Communes du Frontonnais qui gère désormais la compétence d'aide à la personne (portage des repas à domicile, transport à la demande, intégration en logement d'urgence, etc.).

BLN : Dans vos missions il y a donc le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)...

Marie Saurin : Le centre communal d'action sociale (CCAS), dont je suis la Vice-Présidente, est un établissement public dont la composition est définie par la loi : il comprend des membres élus et non élus, représentants d'associations à caractère social et des représentants des personnes âgées. Ces personnes sont tenues à l'obligation de réserve : tout ce qui leur est dit reste confidentiel. Le CCAS doit s'adapter en permanence pour faire face aux évolutions de la demande sociale. Les changements sociétaux impactent directement l'action du CCAS : vieillissement de la population, difficultés d'accès à l'emploi, augmentation du nombre important de familles monoparentales... Pour être pertinent et pour optimiser la qualité du service rendu, le CCAS s'inscrit dans une démarche réelle de partenariat avec les autres collectivités (Conseil général, CAF...) et les associations à caractère social. Le CCAS peut attribuer des aides financières ponctuelles. Ces aides sont votées par le Conseil d'administration du CCAS, selon la situation du demandeur. Ces aides ne doivent pas se substituer aux aides dites légales et sont soumises à l'établissement d'un dossier, établi par l'assistante sociale du Conseil Général. Le CCAS décide de la mise en place de différentes actions. Ainsi, le CCAS organise le repas des aînés, le suivi des associations à caractère social et humanitaire. Il effectue la gestion des jardins solidaires qui comptent 18 parcelles. Le CCAS a acheté un motoculteur mis à disposition gratuitement des jardiniers. Il propose des vacances pour les seniors dans le cadre de l'action ANCV, en favorisant une participation active de ces derniers dans l'organisation des séjours. Un cours de Gym douce à destination des seniors vient d'être mis en place le vendredi et le CCAS participe financièrement à la prise en charge de sorties pour les enfants dans le cadre de l'ALSH et pour les jeunes dans le cadre du CAJ.



Résidence "Les Florentines"

Brève

De la gym douce pour nos Séniors !

La Municipalité a souhaité mettre en place un cours de gymnastique dite "gym douce" en direction des séniors. L'association "Joie de vivre" s'est proposée pour porter ce projet. A compter du 31 octobre, tous les vendredis de 14 h 00 à 15 h 00, se déroule un cours de "gym douce", dans la salle Gascogne de la maison des associations. Ces cours sont assurés par une animatrice sportive spécialisée sur la prévention des effets du vieillissement.

Pour tout renseignement vous pouvez prendre contact avec Claudine Saorine au 06 50 89 72 74 ou avec la Mairie au 05 62 79 94 94.

Résidence "Les Tournesols"



BLN : De nouveaux logements sociaux sont livrés en cette fin d'année, qu'est-ce que cela représente pour vous qui êtes au contact des administrés dans le domaine du social ?

Marie Saurin : Les logements sociaux s'adressent aux personnes qui ne peuvent accéder à un logement sur le marché privé. On étudie les dossiers, puis, une fois complets, ils sont présentés aux bailleurs sociaux qui statuent sur l'attribution définitive. Ce sont eux qui gèrent le parc locatif de la commune. Pour que les loyers restent bas, les pouvoirs publics fournissent une aide indirecte, versée non au locataire, mais au bailleur, sous forme de facilités de financement, de subventions, de déduction fiscale, etc. Le taux de logements sociaux sur une commune est encadré par la loi. Bouloc, compte aujourd'hui 160 logements sociaux. Leur construction participe à l'enrichissement d'une mixité sociale, de l'équité face au droit à l'accès au logement. C'est un maillon fort de la politique d'habitat d'une commune.

BLN : Parmi l'actualité est-ce qu'il y a eu des choses nouvelles mises en place depuis mars ?

Marie Saurin : La livraison de deux résidences de logement social constitue l'essentiel de notre activité en début de mandat. La première, la résidence les Florentines, dans la continuité de l'opération commencée avec le Bailleur SFHE Arcade face à Intermarché. La deuxième, beaucoup plus importante, est la livraison au mois de novembre de la résidence mixte « les Tournesols » route de Fronton. Ce sont 48 logements dont 16 réservés aux seniors. Une salle commune permettra la mise en place d'activités, ouvertes plus largement à tous les seniors de la commune.

BLN : La fin d'année approche et avec elle son lot de festivités... Est-ce que le repas des aînés est reconduit par la nouvelle équipe Municipale ? Pouvez-vous nous en dire plus ?

Marie Saurin : Le repas des aînés est un moment fort sur la commune. En effet, tous les aînés à partir de 65 ans sont invités par le CCAS à un repas de fin d'année. Les aînés répondent présents à cette invitation. Pour le CCAS et plus largement pour tous les membres du Conseil Municipal, il a été entendu cette année de proposer cet événement sur deux jours. Au regard des années passées, il apparaît que la salle des fêtes, seul lieu actuellement disponible, est trop petite pour recevoir en toute sécurité, confort et convivialité l'ensemble de nos invités. Aussi cette année chaque personne recevra avec son invitation un carton réponse où elle devra, en fonction de sa disponibilité ou de ses affinités, se positionner, soit sur le samedi 13 décembre, soit le dimanche 14 décembre. Nous espérons ainsi que ce moment déjà très chaleureux permettra à tous d'apprécier ce repas et de profiter de l'animation proposée.

BLN : Y-a-t-il un objectif que vous vous êtes fixé en intégrant l'équipe Municipale ?

Marie Saurin : Tout d'abord je tiens à saluer le travail qui est mené par nos agents. Renée Clavié, conseillère municipale, participe très activement à mes côtés à ce que l'action sociale soit prépondérante sur notre commune. Nous souhaitons continuer à apporter un service de proximité. L'action sociale a besoin de tous pour se réaliser, souvent elle commence par une solidarité citoyenne. La municipalité et la commission que je conduis sont là pour renforcer et impulser toutes les formes d'entraide.

Derniers tours de roue pour la Rando de l'Espoir

Cet automne 2014, la Rando de l'Espoir fête sa 20^e et dernière édition...

L'association du Président-fondateur Christian Aussaguel a été accueillie par les élus, des membres du CCAS et d'associations. Un chèque d'un montant de 300 euros a été remis à la Rando par le CCAS représenté par le Maire, Ghislaine Cabessut et le Maire-adjoint en charge du Social, Marie Saurin.

Chaque année, Bouloc est la halte du midi lors la randonnée cycliste. Une équipe de Boulocaines, « les abeilles », prépare ainsi le repas dans la salle des fêtes. Association d'intérêt général créée en 1995 par les douaniers de Bagnac, c'est avec détermination et enthousiasme que cette équipe a permis cette formidable aventure humaine. Chaque année, la Rando a soutenu une association à caractère social ou humanitaire différente. Cette année, elle se mobilise aux côtés de la Ligue contre le Cancer, l'association des Parents d'Enfants Cancéreux d'Occitanie et Doc 31. Cette Rando vélo de Bagnac à Montauban entre également dans le cadre des Journées d'octobre rose.



« BIMBY » : un atout et un outil pour la révision du PLU

Une première réunion BIMBY (« Build In My Back Yard » qui signifie « construire dans mon jardin ») s'est tenue à Bouloc. Il s'agit d'une plateforme d'échanges en vue de l'aménagement de notre territoire, dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

« BIMBY » est une démarche et un état d'esprit dans lesquels la Municipalité souhaite s'inscrire. Aux côtés des élus de Bouloc, lors de la réunion du 23 septembre, des représentants de collectivités, d'associations de professionnels de l'urbanisme, des CAUE de l'Ariège, de la Haute Garonne, du Tarn et du Tarn et Garonne ont répondu présents. Des discussions riches en échanges et en expériences ont tourné autour de la mise en œuvre de « BIMBY » (contexte, méthodes, bilan) dans les différentes communes et des orientations prises au niveau des appels d'offres.

« BIMBY » est aussi un outil qui doit permettre d'amener la population, dans son ensemble, à prendre en compte l'aménagement de son territoire. L'objectif étant aussi d'apporter encore plus de transparence politique au projet.

« BIMBY » est un outil adapté au développement durable car son socle est construit sur des notions d'équité, de viable et de vivre ensemble afin que chacun puisse se retrouver dans le projet d'aménagement du territoire. Les limites budgétaires des communes seront prises en compte.

« BIMBY » s'adresse aux élus, aux professionnels comme aux habitants. « BIMBY » demande à la plupart d'entre nous d'accepter de remettre en cause une bonne partie de nos schémas de pensée traditionnels en matière d'urbanisme. Avec plus d'échanges !

Plus d'infos sur le site <http://bimby.fr>



VOIRIE

Elagages des arbres en bordures du domaine public

Les services Exploitation et Environnement de la Communauté de Communes du Frontonnais constatent des difficultés de circulation ou de danger pour la sécurité publique relatifs à des branches non élaguées. Pour rappel, les propriétaires ont une obligation de tenir élagués les arbres plantés dans le domaine privé et empiétant sur la voie public.

Le service exploitation de la Voirie de la Communauté de Communes du Frontonnais se tient à votre disposition pour tout renseignement au 05 61 37 68 40.



Les échos du Conseil Municipal du lundi 22 septembre 2014

- **Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal.** Cette mesure est à prendre dans les 6 mois suivant l'élection.
- **Bibliothèque :** la gratuité de l'abonnement à la Bibliothèque Municipale a été votée pour les jeunes de moins de 18 ans, qu'ils soient Boulocains ou extérieurs. Cette mesure était jusque-là réservée uniquement aux élèves de CP.
- **Adoption du nouveau règlement du marché plein vent,** comprenant une extension au dimanche matin. L'inauguration a eu lieu le dimanche 5 octobre.
- **Vote de la mise en place de l'éclairage public sur la RD4 à hauteur de la Résidence des Tourneols** avec pose d'une horloge astronomique permettant une régulation de la consommation électrique de nuit.
- **Vote d'une motion de soutien** au Conseil Général de la Haute-Garonne pour le maintien du Département dans l'organisation territoriale.

Les détails du Conseil Municipal sont à retrouver via le compte rendu sur www.mairie-bouloc.fr

Les échos du Conseil Communautaire de la CCF

Le 17^e Conseil communautaire se tenait à Gargas le 11 septembre dernier...



Jeunesse : Loisirs Education & Citoyenneté reconduit

Le territoire de la CCF dispose de 4 Centres Animation Jeunesse (CAJ) et d'un Centre Information Jeunesse (CIJ) dont la gestion est confiée à un prestataire extérieur. Les échéances contractuelles de la fin de l'été 2014 et la volonté d'harmoniser le service à travers les communes ont conduit la CCF à lancer une consultation : après examen des dossiers, un nouveau marché a été signé avec LEC Grand Sud pour un montant de près de 350 000 euros correspondant à 16 mois de fonctionnement, qui garantit une qualité de service constante et des horaires d'ouverture élargis.

Transport à la demande : un nouveau règlement intérieur

Le Conseil communautaire a voté un règlement intérieur pour le service de Transport À la Demande (TAD) qui précise les conditions d'inscription et de fonctionnement du service. Réservé aux plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap, isolées ou atteintes d'une maladie invalidante, le volet médical de la prestation de transport à la demande a été étendu aux rendez-vous chez un gynécologue en plus des visites en radiologie et ophtalmologie, hors du périmètre de la CCF, à Grenade et Villemur-sur-Tarn.

Fixation des tarifs de l'école de musique intercommunale

Les tarifs de l'école de musique de Castelnau, transférée à la Communauté de Communes du Frontonnais depuis 2013, ont été fixés. Les tarifs préférentiels destinés aux membres d'une même famille ont été maintenus : une diminution de 10 % du tarif s'applique dès le 2^eme enfant inscrit, et s'élève à 20 % pour les suivants. La fixation des tarifs par le Conseil communautaire s'inscrit dans la démarche de création d'une école de musique intercommunale basée sur l'harmonisation des écoles de musique de Fronton et Castelnau. Le recrute-

ment d'un coordinateur est en cours, la période de dépôt des candidatures ayant pris fin le 15 septembre 2014.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

La Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) est en discussion avec 4 autres Communautés de Communes pour définir, au sein d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans un périmètre reliant, d'un seul tenant et sans enclave, les 65 communes correspondant aux limites d'intervention de l'association Pays Tolosan et des dispositions prises par le Schéma de COhérence Territoriale Nord (SCoT Nord). Sous réserve d'acceptation des statuts par les 5 Communautés de Communes (dont la CCF) et d'arrêté de création par le Préfet, un projet de territoire précisera les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique. Ces actions peuvent être aidées financièrement à hauteur de 48% par d'importantes subventions européennes.



Le PLU bientôt consultable sur Internet

Dans le cadre d'une démarche de simplification de l'accès des administrés aux documents d'urbanisme, tous les PLU (Plan Local d'Urbanisme) devront être publiés sur internet pour être exécutoires d'ici au 1^{er} janvier 2020. Pour atteindre cet objectif de numérisation, le service urbanisme et le service Banque de Données Territoriales de la Communauté de Communes du Frontonnais accompagnent les communes.

Brève

Voirie

A Bouloc, le marché de la réalisation du tourne à gauche destiné à desservir la future résidence pour personnes âgées route de Fronton a été attribué à l'entreprise Malet pour un montant de 178 300 € après examen par la commission d'appel d'offres. Parallèlement, la commune a adressé au Conseil Général une demande de subvention concernant le chemin piétonnier.

Le marché de travaux pour l'aménagement du parking du cimetière, destiné à faciliter, notamment, le stationnement des véhicules liés à la création de nouvelles résidences hors de la voie publique, a été attribué à l'entreprise Eiffage pour un montant de 115 600 €.

Ces deux opérations sont en cours de réalisation.

La page des enfants



Dans chaque édition de « Bouloc les Nouvelles », retrouvez une page pour les enfants réalisée... par les enfants !

Ambre, Emma, Noémie et Allan ont entre 9 ans et demi et 10 ans et demi. Equipé d'un micro et d'un enregistreur prêtés par l'association « Les Amis de la Radio », nos quatre petits reporters se sont mis dans la peau d'un journaliste en réalisant un « micro-trottoir » dans la cour du centre de loisirs, sur le thème suivant : « qu'est-ce que c'est être grand ? »



Les petits reporters ont interviewé Samuel, 6 ans et demi

Ça te fait quoi d'être grand ?

Ça ne me fait rien.

Changer de classe ça fait quoi ?

Ça ne me fait rien.

Ça te fait quand même une sensation, tu te crois le plus fort, tu veux aider les plus petits que toi ? Tu te sens plus grand que les CP ?

Oui.

Tu te sens plus grand en âge ou en taille ?

En taille.

Du coup ça t'a fait quelque chose de passer en CE1 ?

Oui...

Ça t'a fait quoi ?

Ça m'a fait bizarre !

Les petits reporters ont interviewé Anthony, 8 ans et demi

Pour toi qu'est-ce que ça fait d'être grand ?

Bizarre...

Plus grand que les CP et CE1 ? Ça t'a fait quoi ?

Bizarre...

Mais bizarre c'est-à-dire ? Y'a bien une raison ?

J'adore le CE2 !

Tu te sens plus grand que les autres en taille ou en âge ?

En taille des fois oui... Et... Des fois non !

Comparé à quelle classe ? A quelles personnes ?

C'est en taille que je me crois plus petit car dans ma classe, il y en a un qui est plus grand que moi en taille mais pas en âge.



Les petits reporters ont interviewé Antoine, 6 ans

Ca fait quoi de changer d'école, tu te sens plus grand ?

Non.

Pourquoi ? Est-ce que tu te trouves plus grand que les maternelles ?

Oui...

Pourquoi ?

Je ne sais pas...

T'as bien une raison car avant tu étais en grande section, tu étais le plus grand.

Arriver en CP tu te sens plus grand ? Est-ce que ça change quelque chose ?

Oui

Qu'est-ce que ça change alors ? Qu'est-ce que t'as trouvé de différent ?

Je trouve qu'on fait qu'écrire !

Les petits reporters ont interviewé, Emy, 6 ans

Pour toi qu'est-ce que ça fait d'arriver au CP ?

Non ça n'a rien changé...

Pourquoi ?

Parce qu'à l'école maternelle y'avait presque les mêmes règles...

Mais tu es passé dans une école différente, tu n'es plus dans la même école, qu'est-ce que ça a changé ?

Ca fait que y'a des règles que je ne connaissais pas avant que je sois au CP.



Alors, qu'est-ce que ça veut dire être grand ? La question a aussi été posée à nos petits journalistes.

« Maintenant que je suis en CM2, il faut un peu montrer l'exemple aux plus petits pour qu'ensuite, eux, montrent l'exemple ». Allan, 10 ans et demi.

« Être grand c'est aider les plus petits et ne pas faire des choses qu'il ne faut pas faire. Parfois quand tu croises des plus petits que toi, tu imaginais que tu pouvais avoir cette taille... Mais il ne faut pas toujours dire aux grands d'embêter les petits car quelquefois ce sont les petits qui embêtent les grands ». Ambre, 10 ans et demi.

« Quand il y a des plus grands qui embêtent les petits, il faut aller les voir et leur dire qu'il ne faut pas faire ce que les grands leur ont fait avant, quand ils étaient petits ». Emma, 9 ans et demi.

« Montrer l'exemple et aider les petits. S'ils n'arrivent pas à faire quelque chose, il faut les aider car plus tard eux aussi montreront l'exemple ». Noémie, 10 ans et demi.

« Être grand c'est devenir vieux. Et devenir vieux c'est mourir ». Léo, 6 ans.

« Être grand c'est dire toujours « non et rien » ! Et c'est être courageux ». Jérémie, 7 ans.



Vinciane, Mathis, Allan, Maxime, Lomig, Naïs, Raphaël, Kylian, Matéo et Roman : des enfants de 9 à 10 ans, du centre de loisirs de Bouloc vous font partager leurs pensées et leurs réflexions à propos des relations entre petits et grands. Quand on grandit... Quand on devient grand...

Texte 1

« Entre grands et petits
Le monde s'agrandit
De l'origami à la moquerie

Entre grands et petits
Il y a un monde de folie
On se maudit.

Entre grands et petits
Ce n'est pas le paradis
Mais il y a un monde de magie
Quand on s'admire et s'apprécie.

Entre grands et petits
Il y a le monde du récit
Les géants et les « riquiquis »
Les « minis » et le mépris.

Entre grands et petits ?
C'est le monde à l'envers, ici ?! »

Texte 2

« Depuis que je suis grande
Depuis que je suis grand
Je deviens chenapan
Pas patiente et embêtante
Pas polie et méchante.
Depuis que je suis grand
Je vais au restaurant
Ne mange que du flan
Je suis gourmand.
Depuis que je suis grand
Je deviens fainéant
Comme un orang outan
Et habile comme un serpent !
Géant comme l'éléphant !
Demain, quand je serai grand
Demain, quand tu seras grande
Nous serons étudiants
Plus intelligents et moins énervants
Nous adorerons aller à l'océan ».

Les Journées du Patrimoine, un vrai rendez-vous annuel



Après la découverte de l'Église et l'histoire de la Mairie en 2012, c'est le Bouloc du X^e siècle, les vestiges de l'ancien Fort et l'histoire de l'ancien four d'une briqueterie qui avaient été mis en lumière l'an passé. Cette année, le service communication proposait de découvrir « Bouloc au fil de l'eau », entre fontaines et lavoir pour répondre au thème national « Patrimoine naturel »...

C'est devant l'église qu'une soixantaine de personnes se sont retrouvées le 20 septembre dernier pour partager ce moment devenu un vrai rendez-vous annuel. Premier arrêt : la fontaine située à côté de la cabine téléphonique, rue de la République, devant La Poste, où se trouvait jadis l'ancienne Mairie. C'est alors une balade participative qui commençait entre faits historiques, dates et nombreuses anecdotes auxquelles chacun apportait sa contribution. Il était alors temps de descendre au lavoir, non sans un arrêt devant les anciens abattoirs, devenus au fil du temps, les ateliers municipaux. Alors que l'eau courante est arrivée à Bouloc au milieu des années 50, le souvenir des « années lavoir » resurgissait avant qu'une démonstration de lessive à l'ancienne ne termine de séduire tous les visiteurs du jour. Après avoir repéré la fontaine située de l'autre côté de la route, près des casiers de tri sélectif, la balade continua chemin de la Canette, puis du côté de la rue du Fontanas, la « grosse fontaine ». Un rafraîchissement était ensuite proposé devant l'Atelier d'art, au square Saint-Yves.

Bibliothèque



Titre : 14-18 : Une minute de silence à nos arrière-grands-pères courageux

Auteur : Thierry Dedieu

Editeur : Seuil

Album intergénérationnel

Un livre hommage aux poilus, avec des images violentes et réalistes, pour dire la guerre là où les mots ne sont plus. « La patrie a besoin de héros soit ! Moi je n'ai besoin que de toi ! » [Extrait de la lettre d'Adèle].



Réussite pour le 1^{er} Festival Rock de Bouloc

La première édition du Festival « Les Maboul'Rock » s'est déroulée au stade, le 13 septembre dernier...



Organisé par l'association « Bouge Bouloc », le premier festival musical du nord-toulousain a été un succès avec près de 500 personnes qui se sont déplacées tout au long de la soirée. Après des mois de travail, les bénévoles de l'association « Bouge Bouloc » présidée par Serge Terrance peuvent savourer ce premier encouragement. Le Festival « Les Maboul'Rock » a été une belle réussite de bout en bout. Du point de vue des 5 groupes présents : l'accueil, l'ambiance, le site et la sonorisation étaient dignes des meilleurs festivals. Rien n'avait été laissé au hasard. Dans une démarche éco-citoyenne, l'association a utilisé des gobelets réutilisables et la présence de toilettes écologiques. Plusieurs associations étaient associées à l'événement : Baobab31, Chili Culture ou encore le CAJ (Centre d'Animation Jeunesse).

Un Boulocain Champion du Monde !

Ils l'ont fait. Après leur titre de Champion de France, deux jeunes des Dauphins du Frontonnais sont devenus Champions du Monde de Sauvetage Sportif dans l'épreuve du lancer de corde. Kévin Contios de Bouloc et Kévin Garnier de Fronton ont réalisé cet exploit en battant les meilleurs spécialistes du monde dans cette épreuve. Au coup de sifflet final, c'est dans une ambiance extraordinaire que les deux Dauphins ont pu exploser de joie avec l'ensemble des clubs français et supporters présents dans la magnifique piscine olympique de Montpellier. Le soir, les jeunes ont été invités à la tente des VIP du village sportif pour recevoir les honneurs du Président de la FFSS, des présidents de clubs français, des personnalités internationales de ce sport et des représentants des mairies de l'Hérault avant d'entamer une Marseille improvisée par de nombreux supporters. Bravo à eux !



Kévin Garnier et Kévin Contios

Dépôt sauvage de déchets : la qualité de vie de la communauté est l'affaire de tous



Aux abords des points de tri sélectif et le long des chaussées, piétons, enfants, constatent chaque jour les dépôts sauvages de déchets qui encombrant les voies communautaires. A Boulloc et dans les autres communes de la Communauté de Communes du Frontonnais, la CCF exerce la compétence Protection de l'environnement. Les agents de la CCF se heurtent, comme les riverains, à l'incivilité que consti-

tuent les dépôts sauvages, consacrant près de 45 heures par semaine, sur l'ensemble du territoire intercommunal, à débarrasser les abords des points de tri. Un temps qui pourrait être consacré à d'autres travaux. Le dépôt sauvage de déchets est considéré comme une infraction par les pouvoirs publics,

et en cela peut être passible de poursuites et d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

La CCF offre pourtant des solutions alternatives pour déposer les déchets. Les déchetteries de Fronton, Grenade, Villemur-sur-Tarn ou Saint-Alban sont accessibles aux résidents de la CCF : le geste citoyen de l'apport en déchetterie épargne l'environnement et facilite le tri et le recyclage des déchets. De plus, depuis quelques mois, la CCF met à disposition des bennes destinées au retrait des gravats et déchets verts chez les particuliers, disponibles sur réservation pour un tarif de 70 € pour 3 jours de location. Tous les trimestres, elle propose également un service de ramassage des gros encombrants (frigos, canapés, lits...) pour débarrasser les administrés des encombrants qu'il leur est impossible d'apporter en déchetterie. La propreté est l'affaire de tous ceux qui veulent conserver un cadre de vie préservé tout en protégeant l'environnement.

Renseignez-vous auprès du pôle Protection de l'environnement au 05 62 79 15 30 et sur le site: www.cc-dufrontonnais.fr

Entretien du bord des routes : précisions sur le fauchage

Le fauchage raisonné est pratiqué sur les départementales par le Conseil Général de la Haute-Garonne. C'est une méthode qui prend en compte la croissance des plantes et la vie des animaux en ajustant les interventions et la hauteur de coupe du fauchage. Cette méthode présente le double avantage de ralentir la croissance de la végétation et de permettre à la biodiversité de s'exprimer.

Dans notre département, le fauchage a été modifié au niveau des accotements.

L'herbe est coupée plus haute. La coupe a été fixée à 15 cm, au lieu des coupes rases effectuées auparavant. Cela permet aux espèces de se renouveler et de conserver une

couverture végétale qui limite l'érosion des sols. Le nombre d'interventions a diminué. La coupe de mi-avril a été supprimée car elle stimulait la croissance de l'herbe. Les accotements sont donc fauchés trois fois par an, mi-mai, mi-juin et à partir de la mi-octobre. Les talus ne sont plus débroussaillés que tous les 2 ou 3 ans. Plus ponctuellement, le Conseil Général intervient en dehors des périodes de fauchage habituelles afin de limiter voire éliminer la prolifération de certaines espèces indésirables avant leur montée en graines comme la renouée du Japon, les chardons, le sorgho d'Alep et le paspalum.



Brève

Lors des périodes de grève, lorsque le service minimum n'est pas assuré, les parents peuvent se rapprocher de Gaëlle Oustric du Relais Assis-tantes Maternelles afin de vous mettre en relation avec les Assistantes Maternelles pouvant prendre en charge occasionnellement des enfants.



PETITE ENFANCE

Un espace de jeu et de rencontre pour petits et grands

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) vous accueille au RAM (Relais Assis-tantes Maternelles) de Boulloc tous les lundis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 et le lundi à la maison des associations de Cépet de 15 h 30 à 18 h 00. L'accueil est gratuit et sans inscription. Un lieu pour passer un moment de partage et de convivialité avec des professionnels, avec d'autres parents et vos enfants de 0 à 6 ans.

Renseignements au 05 62 82 33 68.

Ouverture d'une boutique de prêt-à-porter à Bouloc

« Origines », une boutique de prêt-à-porter féminin s'est installée aux Pélissières, à côté du restaurant Sanwok. Ouverte depuis le 5 septembre, cette boutique au design moderne est la propriété d'une Boulocaine, Élisabeth, qui travaille dans le prêt-à-porter depuis de nombreuses années. Une collection touchant les femmes actives de tout âge. Des vêtements originaux... Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 00. Non-stop le jeudi.



Une psychothérapeute s'installe

Valérie Mousselin Lagrange, psychothérapeute, gestalt-thérapie et transgénérationnel vous accueille au 1 rue de la Tuilerie. Elle s'adresse aux personnes en état de souffrance, de questionnement, de réorientation, de

crise ou qui souhaitent s'offrir un temps et la présence d'une personne à leur écoute, pour comprendre qui elles sont et mieux se connaître.

Contact : 06 12 40 56 22.

JBS Auto 31 arrive à la zone Lafitte...



JBS Auto 31, garage mécanique automobile, a déménagé au 1 allée de la Gravière. Un nouveau local avec plusieurs avantages : un espace client et un coin enfant mais aussi un parking à l'entrée, réservé à la clientèle. L'accès y est plus aisé pour les personnes handicapées.

Contact : 05 61 09 46 74.

État civil

↳ NAISSANCES

- Charlotte BUZZI – 30/08/2014
- Kelsy ZIGLER – 17/09/2014
- Elliot ZAGO – 19/09/2014
- Gaspard PERICART – 23/09/2014
- Maëly BONY – 26/09/2014
- Léna CELLA – 26/09/2014
- Camille LOCQUET FERNANDEZ – 29/09/2014
- Timéo LOCQUET FERNANDEZ – 29/09/2014
- Lilou MARQUE VIOLE – 01/10/2014
- Julien ROUSSELY (06/10/2014)
- Arnaud ROUSSELY (06/10/2014)
- Gabriel BASTIT – 07/10/2014
- Livio REGHENAZ (11/10/2014)

↳ BAPTÊME

- Rafael BRICKA – 13/09/2014

↳ MARIAGE

- Cédric DELAHAYE et Christine RAYNAUD – 20/09/2014

↳ DÉCÈS

- Claude MANSIOUS à 76 ans (30/08/2014)
- Marguerite CLEMENT (Née GARCIA) à 86 ans (03/09/2014)
- Juliette BOURDON (Née PAGA) à 87 ans (12/09/2014)
- Elia LAYNAT (Née PUGES) à 101 ans (25/09/2014)
- Florian CARRIES à 18 ans (05/10/2014)
- Martine VAGLIANTI (Née BONGIOVANNI) à 58 ans (17/10/2014)

Erratum

Dans l'Etat Civil de l'édition numéro 69 de « Bouloc les Nouvelles », il fallait lire le décès de Monsieur Louis SIDOBRE à l'âge de 90 ans.

... et on y retrouve Méca Plus !

Depuis cet été, Méca Plus (M+) a rejoint la Zone Lafitte, au 4 allée de la Gravière. Éric Couleau vous propose réparation et vente de motoculteurs, cycles et motocycles.

Contact : 05 61 82 13 83.



Artisans, commerçants, entreprises, professions libérales sur Bouloc : pour signaler tout changement ou ouverture, n'hésitez pas à contacter le service communication.

Tél. : 05 62 79 94 85.

PHARMACIES DE GARDE

NOVEMBRE

Samedi 1^{er} novembre 2014

Pharmacie Gauche à Saint-Jory
25 route Nationale 20 – 05 34 27 03 27

Dimanche 2 novembre 2014

Pharmacie Ghedin à Labastide Saint-Sernin
Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93

Dimanche 9 novembre 2014

Pharmacie Glandor à Cepet
168 avenue de Toulouse – 05 61 09 55 86

Mardi 11 novembre 2014

Pharmacie Peyronnette à Saint-Alban
25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55

Dimanche 16 novembre 2014

Pharmacie Centrale à Bruguières
43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19

Dimanche 23 novembre 2014

Pharmacie de la Mairie à Saint-Alban
66 bis route de Fronton – 05 61 70 03 89

Dimanche 30 novembre 2014

Pharmacie de la Gravette à Gagnac sur Garonne
14 place de la République – 05 61 35 92 88

DECEMBRE

Dimanche 7 décembre 2014

Pharmacie Lourtou-Guilhot à Fenouillet
77 rue Jean Jaurès - 05 61 70 06 63

Dimanche 14 décembre 2014

Pharmacie de Bouloc à Bouloc
3 chemin de la Pégou - 05 61 82 04 15

Dimanche 21 décembre 2014

Pharmacie de la Grande Place à Castelginest
3 rue de l'église - 05 61 70 16 15

Jeudi 25 décembre 2014

Pharmacie Pont de l'Hers à Launaguet
36 route de Bessières - 05 61 74 85 34

Dimanche 28 décembre 2014

Pharmacie de la Tour à Castelginest
Route de Pechbonnieu – 05 62 75 27 15

Jeudi 1^{er} janvier 2015

Pharmacie de Buffebiau à Castelginest
46 rue de la Pépinière – 05 61 70 17 33

Le Syndicat des Pharmaciens se désengage de ces informations qui sont susceptibles de subir des modifications et rappelle que pour connaître la pharmacie de garde, il est préférable d'appeler RésoGardes au 3237.



Commémorations

PROGRAMME



SAMEDI 8 NOVEMBRE 2014

- **16 h 00** : Vernissage de l'exposition sur la Grande Guerre en souvenir des soldats boulocains

- Lecture par l'ARHB de textes du livre « Ceux de 14 » de Maurice Genevoix.
- Présentation de livres et lectures d'extraits proposés par la bibliothèque.

Exposition organisée par l'ARHB et le Club Philatélique. Horaires d'ouverture : Du samedi 8 au lundi 10 novembre de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18 h 00

DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2014

- **10 h 30** : Inauguration du nouveau Monument aux Morts devant la Mairie et cérémonie du 11 novembre.

Cérémonie, discours et dépôt de gerbes en présence des personnalités et de plusieurs partenaires : sections d'anciens combattants, enfants des écoles, Groupe Vocal, Harmonie du Frontonnais, associations, etc.

- **12 h 00** : Vin d'honneur offert par la Municipalité.



DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2014



- **15 h 00** : Danse contemporaine par la compagnie « Le Trait Bleu » et la compagnie Franck Querel

Découvrez cet échange de mouvements et de réactions simultanés entre plusieurs danseurs. Un jeu de face à face : tel face à un miroir, les danseurs vont se refléter les uns les autres, en réinterprétant à leur manière les déplacements et le caractère de leur reflet...

LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

Journée de visite de l'exposition pour les écoles et le centre de loisirs.

MARDI 11 NOVEMBRE 2014

- **15 h 00** : Salon Musical « Le Cri du Poilu »

Accordéon, guitare et voix. 14 chansons de la guerre de 1914 par Coko et Danito des Croquants. Des chansons pour la plupart inédites, jamais enregistrées, sorties directement des archives de la BNF ou de collectionneurs. Organisé par l'APOIRC.



Toutes ces animations se dérouleront dans la salle des fêtes et vous sont offertes par la Municipalité.

BOULOC LES NOUVELLES
Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
05 62 79 94 94

Directrice de la publication :
Ghislaine CABESSUT

Responsable de la publication :
Nicolas LE CHEVILLER (Service
communication – vie associative)

**Création, réalisation
et impression :**
Evoluprint à Bruguières